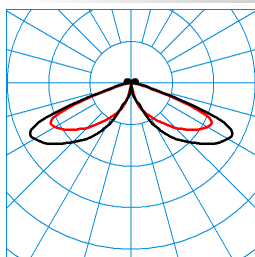









courbes photométriques

9811 RB6L-LR/1200-730 2G1S
TX277562

 CO - C180
 C90 - C270

 UGR I = 24,5
 UGR q = 25,1
 DIN 5040: A20
 UTE: 0,93 J + 0,07 T
 CEN Flux Code: 16 53 96 93 100 14 41 71 7

Accessoires commercialisés

Article	Description
 09800EB 2223800	Étrier de déverrouillage.
 09800/2/76-II 2223600	Crosse double.
 09800/3/76-II 2223700	Crosse triple.
 0980/60 2223500	Réducteur pour tête de mât Ø 60 mm.
 09800WB 2224100	Fixation murale.
 MLT ZAH p4 6818500	Protection sur la face arrière pour les systèmes de lentilles MLT IQ. Accessoires pour une installation ultérieure en montage quadruple dans des luminaires extérieurs adaptés aux optiques à lentilles ABxL, SB3L, RB5L.
 MLT ZAS G4 p4 7851000	Protection latérale pour systèmes de lentilles MLT IQ. Accessoires destinés à un montage ultérieur dans des luminaires extérieurs de type technique ou décoratif, aux optiques à lentilles ABxL, AMxL, SB3L, RBxL.

Texte d'appels d'offres

Lanterne LED décorative pour montage sur mât droit. Avec label intelligent permettant de consulter rapidement les informations sur les luminaires via code QR. Avec réduction de la puissance autonome via la phase de commande. La coupure d'une phase de commande permet de régler le flux lumineux du luminaire à 50 %. Pour tête de candélabre Ø 76 mm. Convenant également à un montage sur des mâts à tête Ø 60 mm, au moyen des adaptateurs de réduction à commander séparément. Passer Mast auf Anfrage. Système optique réalisé en technologie Multi Lens. Optique du luminaire composée d'un système de lentilles hautement efficace, résistant aux UV et aux températures extrêmes. Avec répartition symétrique en rotation extensive des intensités lumineuses. Système optique réalisé en technologie Multi Lens. D'autres faisceaux sont disponibles pour une adaptation flexible à des tâches d'éclairage personnalisées client. Le montage ultérieur d'un blindage arrière / latéral est possible en tant qu'accessoire à commander séparément. Système LED comprenant 2 modules LED. Flux lumineux du luminaire 1200 lm, puissance raccordée 11,00 W, rendement lumineux du luminaire 109 lm/W. Teinte de lumière blanc chaud, température de couleur (CCT) 3000 K, indice général de rendu des couleurs (IRC) $R_a > 70$. Tolérance de localisation chromatique (initialement MacAdam) ≤ 5 SDCM. Autres couleurs de lumière LED disponibles sur demande. Durée de vie assignée moyenne $L_{CLO}(t_q 25^\circ C) = 100.000$ h. La source lumineuse est remplaçable conformément aux exigences d'écoconception (Règlement (UE) 2019/2020). Sur demande : versions dotées d'un interrupteur trois positions pour le réglage de différents flux lumineux. Corps de luminaire en aluminium moulé sous pression, toit de luminaire en aluminium résistant à la corrosion, haute résistance aux intempéries, revêtement poudré. Couleur extérieure du corps et du toit de luminaire : noir profond analogue à RAL 9005. Toit du luminaire, blanc à l'intérieur, revêtement poudré. Revêtement convenant à un climat maritime, sur demande. Cylindre de fermeture en PMMA à haute résistance aux chocs, clair. Recouvrement de luminaire pouvant être glissé vers le haut dans une position de service autobloquante. Classe électrique (EN 61140) : II, indice de protection (norme EN 60529) : IP23, Indice de protection du compartiment de la lampe: IP65, degré de résistance aux chocs selon la norme CEI 62262 : IK04. Mât disponible sur demande. Surface exposée au vent $F_w 0,470$ m². Poids: 9,9 kg. Avec driver. Appareillage conf. au standard DALI 2 (EN 62386). L'appareillage est remplaçable conformément aux exigences d'écoconception (Règlement (UE) 2019/2020). Avec câble d'alimentation raccordé de 6 000 mm. Avec point d'appui isolé pour le fil de terre. Bloc électrique avec tous ses composants électriques, remplaçables sans outil. Résistance aux ondes de choc 6 kV. Driver paramétrable avec maintien du flux lumineux (CLO). Puissance raccordée à la fin de la durée de vie: 12,00 W. Le produit répond aux exigences essentielles des directives européennes applicables et de la loi sur la sécurité des produits et porte le marquage CE. Le luminaire est en outre certifié ENEC par un organisme de contrôle indépendant.

Remarque concernant la conception :

Le luminaire satisfait aux exigences de la norme EN 60598, il a été conçu pour des actions du vent selon la norme EN 1991 (Eurocode), la valeur de base maximale de la vitesse de référence du vent étant de 30 m/s (correspondant à la zone de vent 4 en Allemagne) dans la catégorie de terrain I. Il sera tenu compte d'une charge de neige (maximale de 1 kN/m²) et d'un givrage (maximal de 2 cm) pour une hauteur utile conforme aux instructions de montage. Il ne sera pas tenu compte de sites exposés (ponts, montage sur des bâtiments ou directement près de voies ferrées). Il ne sera pas tenu compte des charges d'impact. Instructions de démontage (PDF) du produit disponibles sur : <https://www.trilux.com/EcoDesign>

EPREL - Registre européen de l'étiquetage énergétique des produits
Classe d'efficacité énergétique
Référence du modèle

